

Habitat regroupé Saint-Cyr à Rennes (35)

Pour vivre heureux, vivons regroupés !

Situé en plein centre de Rennes, en Ille-et-Vilaine, Habitat regroupé Saint-Cyr permet à dix personnes, en situation de handicap moteur ou épileptiques pharmaco-résistantes, d'accéder à une vie en appartement individuel. Né d'un partenariat entre l'Association des Paralysés de France (APF) et Épi Bretagne, une association de patients épileptiques, en juin 2016, ce projet innovant améliore grandement leur qualité de vie et leur inclusion sociale.

Les locataires d'Habitat regroupé Saint-Cyr peuvent se rendre, en cas de besoin, dans l'espace commun nommé appartement-ressource. C'est là aussi qu'ils se retrouvent pour les dîners. Un moment de convivialité qui rompt aussi la solitude.



Stores baissés, ventilateur en continu, Céline surfe sur son ordinateur. De temps en temps, elle aspire quelques gorgées d'eau à l'aide d'une longue paille. Même si l'auxiliaire de vie a veillé sur tout pour maintenir un peu de fraîcheur dans son appartement, elle a du mal à supporter les températures caniculaires de ce mois de juin. Seules les facéties de son chat Noah, qui vient de sauter sur ses genoux, parviennent à lui tirer un sourire. « *Vivre seule en appartement m'a permis de réaliser un rêve inaccessible en établissement : avoir un animal de compagnie* », raconte-t-elle.

Tétraplégique, Céline Ramos, 43 ans, a emménagé en juin 2016 dans un appartement de la résidence Saint-Cyr dans le centre de Rennes. Une installation qui, malgré « *les contraintes de la vie quotidienne* » lui donne satisfaction et l'a aidée à dépasser un peu sa timidité. Au total, cinq personnes avec un handicap moteur, comme elle, et cinq autres épileptiques pharmaco-résistantes⁽¹⁾ bénéficient du dispositif Habitat regroupé qui fête sa première année.

Des problématiques similaires

Si de nombreux dispositifs de colocation et d'habitat partagé pour personnes en situation de handicap ont vu le jour un peu partout en France ces dernières années, Habitat regroupé est une première pour les patients épileptiques. « *Les personnes handicapées par une épilepsie active aspirent à choisir leur mode de vie comme tout le monde*, explique Marie-Christine Poulain, présidente d'Épi Bretagne, une association de patients à l'origine du projet. *Elles sont nombreuses à souhaiter vivre en milieu ordinaire, dans un logement indépendant. Mais comment faire pour gérer leur sécurité au mieux ?* » Soutenues et aidées, les personnes

épileptiques démontrent pourtant une réelle capacité à l'autonomie.

Le projet s'inspire d'échanges avec d'autres associations ayant déjà mis en place un habitat regroupé en Bretagne ainsi que d'initiatives menées en Grande-Bretagne par *Epilepsy Society*, la plus importante association anglaise dédiée à cette pathologie. En menant sa réflexion, Épi Bretagne s'est rapprochée de l'APF. « *Nos deux associations ont très vite partagé la même vision sur les besoins d'accompagnement en matière de logement, d'insertion professionnelle et sociale des personnes handicapées motrices et des personnes épileptiques*, évoque Laurence Trehen, directrice du Sams de l'APF 35 et de Habitat regroupé. *Nous avons compris que les problématiques étaient similaires.* »

Locataires de leur appartement

Outre les soutiens de l'APF, du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, le projet a été élaboré en partenariat avec Néotoa, l'Office public de l'habitat du département, la MDPH 35, Rennes métropole et la Ville de Rennes.

Depuis plus d'un an, dix personnes, âgées de 24 à 60 ans, chacune étant locataire de son logement, vivent en appartements individuels. Ces derniers se répartissent dans deux immeubles au sein d'une résidence flambant neuve de cent douze logements sociaux proposant également un espace commun, nommé appartement-ressource.

Meublés et décorés au goût des locataires, un séjour avec cuisine ouverte, une chambre, une salle d'eau et W.-C. équipent chaque T1 ou T2. Bien qu'adaptés au handicap moteur, notamment grâce à la domotique, un souci particulier a été apporté pour

prévenir les accidents liés aux crises d'épilepsie : douche à l'italienne, angles arrondis, radiateurs en hauteur pour ne pas se blesser en cas de crises, balcons sécurisés...

Une aide humaine 24 heures sur 24

Tous les locataires bénéficient d'un dispositif d'accompagnement. Des intervenants (auxiliaires de vie, aidants individuels) sont présents 24 heures sur 24, 365 jours par an. Une mutualisation partielle de leur prestation de compensation du handicap (PCH) permet de financer cette présence en continu.

Sébastien Leguérinel, aide médico-psychologique employé par l'APF occupant un bureau dans l'appartement-ressource, coordonne ce service : « *Je suis l'intermédiaire entre les locataires et les intervenants* », explique-t-il. Mais cet endroit représente surtout un lieu dans lequel les résidents peuvent se rendre en cas de besoin. Voire se retrouver pour y dîner chaque soir. ►►►

Lauréat 2017 du CCAH

En juin 2017, l'Habitat regroupé Saint-Cyr a reçu le prix 2017 du CCAH dans la catégorie "Changer la vie". Le Comité national Coordination action handicap (CCA) et ses membres (les groupes de protection sociale, les associations nationales du handicap, des mutuelles, des entreprises, des comités d'entreprise...) accompagnent les porteurs de projets du secteur handicap afin d'améliorer la vie quotidienne des personnes handicapées et favoriser le vivre-ensemble. Sélectionnés parmi les cent trente projets financés en 2016 par les membres du CCAH, quinze projets ont été présentés à l'occasion de cette 8^e édition. L'innovation, la reproductibilité et la force des partenariats ont été mentionnées comme les lignes de force du projet.



Un accompagnement vers l'autonomie

Poussé par ses parents, François Barbé, 36 ans, a quitté le logement familial pour vivre dans son propre appartement. Passé un nécessaire temps d'adaptation, ce patient épileptique atteint du syndrome de Sturge-Weber⁽²⁾ s'est bien adapté et « apprécie cette nouvelle autonomie ».

Employé dans un Ésat depuis une quinzaine d'années, il gère lui-même ses trajets en transports en commun entre son lieu de travail et son appartement. Idem pour trois autres résidents épileptiques.

« L'emplacement au cœur de la ville était l'une des conditions du projet, rappelle Sébastien Leguériel. Il permet à tous les locataires de faire leurs courses, sortir, participer aux activités culturelles du quartier. » Les uns tentent des cours du théâtre, d'autres vont à la bibliothèque. « Chacun organise sa vie plus ou moins comme il l'entend, poursuit-il. On essaie de les accompagner autant que possible mais sans faire à leur place. » Beaucoup confient avoir « le sentiment de revivre » après être passés par des situations qui ne leur correspondaient pas toujours. »

Vivre seule en appartement a permis à Céline Ramos, 43 ans, tétraplégique, de réaliser un rêve inaccessible en établissement : avoir un animal de compagnie. Quant aux personnes épileptiques, soutenues et aidées par un personnel présent 24 heures sur 24, 365 jours par an, comme tous les locataires, elles démontrent une réelle capacité à l'autonomie. À l'image de François Barbé, 36 ans.



L'emplacement au cœur de la Ville de Rennes favorise la vie sociale. Chacun peut ainsi aller faire ses courses, sortir, assister à des concerts, participer aux activités culturelles du quartier... Et Élodie Pincemin, 34 ans, ne s'en prive pas.

L'épilepsie, un handicap ?

Considérée comme l'un des troubles neurologiques les plus courants, l'épilepsie se caractérise par la répétition spontanée de crises imprévisibles, soudaines et souvent très brèves qui prennent des formes très diverses. C'est pourquoi on parle des épilepsies. Les crises d'épilepsie sont la conséquence d'une activité anormale, excessive et non contrôlée d'un groupe plus ou moins important de neurones. Un peu comme des courts-circuits dans les réseaux électriques du cerveau.

On dénombre 500 000 à 600 000 personnes épileptiques en France. 30 % des patients sont handicapés par une épilepsie active qui résiste aux médicaments (pharmacorésistante). Selon la région du cerveau affectée par la décharge épileptique, les symptômes peuvent comporter des pertes de connaissance brusques, des difficultés à parler, à voir ou à entendre, des mouvements anormaux, voire d'autres manifestations.

Source : Épi Bretagne

Seul(e) et ensemble aussi

Après avoir pris une douche et rempli un sac de victuailles, François prend l'ascenseur pour se rendre à l'appartement ressource. Comme tous les soirs, il retrouve les autres locataires pour partager son dîner. Des aides à domicile veillent au bon déroulement de l'organisation et assurent la sécurité des personnes présentes. Chacun apporte son repas, raconte sa journée, blague, donne des nouvelles des autres locataires. Un moment de convivialité qui permet aussi de rompre la solitude.

Dans quelques mois, deux locataires supplémentaires viendront grossir les rangs d'Habitat regroupé quand le troisième bâtiment prévu dans le programme sera achevé. Par ailleurs, trois personnes devraient bénéficier d'un dispositif similaire à Redon, à une soixantaine de

kilomètres de Rennes. Depuis son ouverture, Habitat regroupé, conçu pour être reproductible, attire l'attention. Une journée portes ouvertes organisée en juin a permis de voir que plusieurs associations s'organisaient pour dupliquer le dispositif.

Voisine de Céline Ramos, Élodie Pincemin, 34 ans, confie la joie qu'elle a de vivre toute seule dans son propre appartement et de gérer ses journées – et ses soirées – comme elle le désire. Après une colocation ne l'ayant pas beaucoup épanouie, la jeune femme se sent pousser « *des ailes de papillon* ». Elle peut sortir, aller à des concerts, boire une bière avec des amis sans subir un couvre-feu un peu frustrant. « *Il suffit de prévenir et il est possible d'être couchée à 23h30 ou minuit si on le souhaite.* » Une vie normale de trentenaire. ▶

par Claudine Colozzi
Photos Karine Lhémon

(1) Les crises persistent sous traitement.

(2) Le syndrome de Sturge-Weber (SSW) associe un angiome facial et une atteinte oculaire (glaucome, angiome choroïdien).